

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE COURTAGE ET  
CONSEILS EN ASSURANCE » en abrégé « SICCA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, CITE DES  
ARTS, IMMEUBLE LE PARACLET, EN FACE DE LA  
GENDARMERIE NATIONALE, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/11/2022 reçus par  
Me NIAMIEN N'GUESSAN ANTOINE, NOTAIRE et enregistrés au CEPICI  
le 22/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE  
COURTAGE ET CONSEILS EN ASSURANCE » en abrégé «  
SICCA »

Objet : - Le Courtage et le Conseil en Assurances ;

- La participation, directe ou indirecte, de la  
société dans toutes opérations  
commerciales ou industrielles pouvant se  
rattacher à l'un des objets précités, par voie de création  
de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de  
souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de  
fusion, d'alliance ou d'association en participation ou  
autrement ;

- Et généralement, toutes opérations  
industrielles, commerciales, financières, mobilières et  
immobilières pouvant se rattacher, directement ou  
indirectement, à l'un des objets sus-énoncés ou de nature  
à favoriser le développement de la présente société et à  
faciliter l'accomplissement de ses objets sociaux, le tout  
pour son compte personnel, ou pour le compte de tous  
tiers, sociétés, administrations publiques ou privées.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, CITE DES ARTS, IMMEUBLE LE PARACLET, EN FACE DE LA GENDARMERIE NATIONALE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme AKRE EPOUSE YEBOUE VIVIANE ALAINGNE YOGOUELI (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11213 du 19/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68761/GTCA/RC/2022 du 19/12/2022

